

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE MONTRÉAL

SOMMAIRE

I Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II. Prières des Quarante-Heures. — III. Correspondance romaine. — IV. L'enseignement du français dans la Saskatchewan. — V. Mgr Lauri. — VI. La journée de Pie X. — VII. L'organisation catholique. — VIII. Inventeur franciscain. — IX. Apostolat de la prière.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 7 mai

Fête du PATRONAGE DE S. JOSEPH, double de 2e cl.; métr. de saint Stanislas M. et du dim.; préf. pascale; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres, mém. de l'Apparition de S. Michel (du 8 mai) et du dim.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 14 mai

Diocèse de Montréal.—Du 8 mai, saint Michel; du 9 mai, saint Hermas; du 10 mai, saint Isidore.

Diocèse d'Ottawa.—Du 8 mai, saint Victor (Alfred); du 9 mai, saint Grégoire (Buckingham et Vankleek Hill); du 10 mai, saint Isidore (Prescott).

Diocèse de Pembroke.—Du 10 mai, saint Isidore.

J. S.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Dimanche 7 Mai — Saint-Eusèbe.
Mardi, 9 “ — Saint-Isidore.
Jeudi, 11 “ — Saint-Paul-l'Ermite.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Le 5 avril 1911.

NOUS avons un ministère italien auquel personne ne comprend rien. On se demande pourquoi l'ancien ministre, M. Luzzatti, qui avait à son dernier vote de confiance une majorité de 195 voix, a brusquement, sans que rien ne l'y forçât, laissé les rênes du gouvernement. M. Luzzatti qui était juif, s'était cependant — il faut le dire à sa louange, opposé aux mesures que des membres avancés de son cabinet voulaient lui faire prendre contre les congrégations religieuses en Italie. Dans une circonstance récente, il avait déclaré que, tant qu'il serait ministre, il ne permettrait jamais à son cabinet de présenter une loi, depuis longtemps préparée, contre les congrégations religieuses. Il ajoutait, pour expliquer cette attitude, que cette loi jetterait le trouble dans la péninsule; et d'autre part, qu'il y avait à faire aboutir des lois beaucoup plus importantes pour la vie sociale et économique du pays. C'était une sage politique et le fait d'un homme qui voulait le bien réel de l'Italie. Voudrait-on trouver dans cette attitude, qui n'était un secret pour personne, la cause vraie et intime de son départ? C'est un mystère qui n'est pas encore éclairci, et, à mon avis, ne le sera pas de sitôt.

— Le ministre universellement désigné pour prendre sa succession était M. Giolitti, député du Piémont, et qui avait une position parlementaire telle que personne ne pouvait lui disputer le pouvoir. Si M. Luzzatti avait pu se maintenir, c'est précisément grâce à l'appui des Giolittiens. Au fond M. Giolitti était le maître de la Chambre italienne, aussi on le désignait en Italie sous le nom caractéristique de *Dittatore*. Il

préférait
 permission
 ses à pren
 mières visi
 Giolitti e
 salut de la
 guerre au
 inclinent
 dont ils se
 puis les pa
 républicair
 sionnent, e
 publicains.
 franchemer
 une grosse
 Italie. Il s
 dans cette
 socialistes v
 consentaien
 refusaient
 tre le suffr
 que presque
 moyen d'ar
 du gouvern
 ligues écono
 qui sont tou
 les nouveau
 ils ont une
 parti; — et
 che de nouve
 vasion et céd
 que ces socia

préférerait rester dans la coulisse, mais rien ne se faisait sans sa permission. M. Giolitti fut donc amené par la force des choses à prendre le pouvoir. Quand on le vit commencer ses premières visites, le parti conservateur se déclara satisfait. Avec Giolitti c'était la continuation de la politique monarchiste, le salut de la patrie, le boulevard contre les parties extrêmes, la guerre au socialisme. En Italie nous avons des radicaux qui inclinent à gauche et sont contraires au cléricalisme, mot dont ils se servent pour déguiser leur aversion du catholicisme, puis les partis extrêmes qui se partagent en socialistes et en républicains. Au fond, étiquette à part, ces deux partis fusionnent, car tous les socialistes sans aucune exception sont républicains. Il y a cette seule différence que les uns se disent franchement républicains, les autres le sont sans le dire. Or une grosse question avait été soulevée en ces derniers temps en Italie. Il s'agissait d'une réforme électorale qui se résolvait dans cette formule : élargissons les bases du suffrage. Les socialistes voulaient le suffrage universel, les monarchistes ne consentaient qu'à faire un pas en avant dans cette voie, mais refusaient d'aller carrément et tout de suite au but. Admettre le suffrage universel, ou agrandir assez le suffrage pour que presque tout le monde pût y entrer, était le meilleur moyen d'arriver à changer, on le croyait du moins, la forme du gouvernement. Les socialistes, grâce à leurs nombreuses ligues économiques, aux syndicats, aux chambres de travail, qui sont toutes dans leurs mains, espéraient, et avec raison, que les nouveaux électeurs faisant partie de la masse sur laquelle ils ont une influence réelle, nommeraient des députés de leur parti ; — et le gouvernement royal, enseveli sous cette avalanche de nouveaux élus, devrait forcément plier devant cette invasion et céder la place. Il n'est pas inutile de faire remarquer que ces socialistes sont foncièrement hostiles à l'Église, à ses

lois, à son enseignement, à ses doctrines, et qu'en en renversant le trône ils comptent bien avoir raison de l'autel.

— Mais on se fiait sur M. Giolitti pour dresser un mur d'airain en face de ces revendications qui menaçaient d'engloutir la maison de Savoie. On aurait dû cependant se souvenir que l'actuel président du Conseil est ordinairement désigné comme *il bocchino* (le fossoyeur) de la monarchie. Si les socialistes ont fait de si grands progrès en Italie, c'est précisément sous son ministère, qui n'avait que des tendresses pour ce parti. S'il en réprimait les manifestations trop bruyantes, et pourtant compromettantes, il le laissait librement développer son oeuvre d'organisation souterraine qui tend à bouleverser les institutions existantes. Mais on voulait quand même voir en lui le sauveur, et jugez de l'étonnement de tous quand il appela au pouvoir un socialiste, M. Bissolati, député de Rome, qui fut élu dernièrement avec l'appui ouvert de la cour. Non seulement les employés de la maison royale votèrent pour lui, mais le roi lui-même alla lui porter son bulletin de vote. M. Bissolati franchit donc, pour la première fois, les portes du Quirinal. Lui qui avait fait des manifestations nettement contraires à la monarchie, il s'entendit avec M. Giolitti et lui fit accepter la plus grande partie de son programme. Au dernier moment, alors que tout paraissait réglé, M. Bissolati se déroba, et se drapant dans sa vertu républicaine, déclara qu'il lui serait impossible de se soumettre au cérémonial de la Cour et de s'astreindre à des fonctions qu'il considérait comme une entrave à sa dignité de citoyen. Toutefois en se retirant il promettait l'appui de son groupe. M. Giolitti dut chercher ailleurs, mais il était lié avec l'extrême-gauche, ce que voulait le parti socialiste désireux de faire accomplir son programme sans qu'un de ses membres en partageât officielle-

ment la
cependan
de plus f
cours de
deux qui
troisième,
franc-maç
le nouvea
tère précé
pactes sign
che et dev
socialistes.

— On m
ait fait ses
question qu
gissement d
que prendr
réforme de
eroit du me
Chambre et
frange qui s
avoir une n

— Alors r
fugaces nos
ce les plus f
jours nous d
Elles sont f
Aussi je vais
les prévision
la situation.
sainteté qui n

ment la responsabilité. C'était habile, et M. Giolitti, réputé cependant comme un homme très fin, aurait trouvé quelqu'un de plus fin que lui. Le premier ministre se passant du concours de M. Bissolati s'adressa aux radicaux. Il conserva les deux qui étaient dans le cabinet précédent et en ajouta un troisième, un Sicilien, M. Finnochiaro Aprile, qui est un franc-maçon militant et un anticatholique déclaré. En somme le nouveau ministère est plus orienté à gauche que le ministère précédent, et si on tient compte des promesses faites, des pactes signés ou équivalentement, il s'appuie sur l'extrême-gauche et devra endosser la plus grande partie des revendications socialistes.

— On me dira : il faut attendre que le nouveau ministère ait fait ses preuves ? C'est évident, mais comme la première question qui sera soulevée au mois de mai sera celle de l'élargissement du droit de vote, on verra immédiatement l'attitude que prendra le gouvernement dans cette question vitale. Si la réforme de M. Giolitti aboutit, et de cela il n'y a pas, on le croit du moins, de doute à avoir, il y aura dissolution de la Chambre et nomination d'une Chambre nouvelle par ce suffrage qui sera presque universel. Les socialistes espèrent y avoir une majorité écrasante. Et alors ?

— Alors nous entrons dans l'avenir, or on sait combien sont fugaces nos prévisions, même les mieux établies et en apparence les plus fondées. Ce que nos prévisions ne peuvent pas toujours nous donner, nous le demandons souvent aux prophéties. Elles sont foison, et il n'y a guère que l'embarras du choix. Aussi je vais faire comme les bons Romains qui cherchent dans les prévisions, songes ou prophéties de Dom Bosco, la clé de la situation. Dom Bosco jouit en Italie d'une réputation de sainteté qui n'a d'égal que celle de son esprit prophétique. On

a publié les *Annales pour servir à l'histoire de Dom Bosco*, sept volumes qui ne sont pas dans le public, et où sont relatées toutes les prophéties ou visions du saint fondateur des Salésiens. Il faut bien avouer que ses fils spirituels, les Salésiens, sont plus sceptiques que les étrangers sur ce point. L'Écriture ne nous avertit-elle pas que nul prophète n'est sans honneur, si ce n'est dans sa patrie ? Et il ne faudrait pas s'étonner outre mesure quand les Salésiens vous déclarent que Dom Bosco rêvait une partie de la nuit, et racontait, comme en se jouant, les songes qu'il avait eus et que ses disciples prenaient pour des visions prophétiques.

— Cependant force est d'avouer qu'il y a eu des prophéties de Dom Bosco qui se sont parfaitement réalisées, par exemple : celles qu'il fit à l'occasion des lois que le comte de Cavour fit contre les congrégations religieuses du Piémont. Elles se trouvent, avec toutes les marques d'authenticité désirable, dans le premier volume de la vie de Dom Bosco. D'autres, et qui se rapportent aux temps actuels, seraient dans le second volume. Voici ce que ce serviteur de Dieu a dit sur les événements actuels. Je raconte ces prophéties comme je les ai apprises, et non point pour engager le lecteur à les croire. Mais on en parle à Rome de tant de côtés qu'elles représentent comme un état d'âme. Cependant l'avenir est à Dieu, nous devons l'attendre de ses mains, et comme d'une part les prophéties (il faut remarquer qu'elles ne prédisent en général que des fléaux) sont comminatoires, qu'elles ont pour but final de nous exciter à supplier la miséricorde du Seigneur, à nous faire crier au ciel pour obtenir le pardon de nos fautes, il ne faudrait pas nous étonner si elles ne se réalisaient pas. Prenons la vie de saint Vincent Ferrier, lisons ses prophéties sur la fin du monde qu'il déclarait prochaine, examinons les mira-

cles nombreux
tester la vérité
nous verrons
teur de Dieu
rendent con

— Dom B
des fleurs q
clamée en I
de quitter F
puis il revie
Te Deum de
ment le moi
pleines est e
miques ne se
tre cents jou
1911. Par o
sation de cet
pêche qu'il
juste, toutef
à part un pe
“ Mon petit,
loin et quan
viendras à R
clôture du C
Mgr Cagliero
que dans la
à Haïti. Il e
lui-même, qu
les événemen
dre le mois d
1932. ” L'a
archevêque a

des nombreux qu'il faisait devant les foules étonnées pour attester la vérité de la venue imminente du jour du Seigneur, et nous verrons qu'on peut, sans diminuer la sainteté du serviteur de Dieu, lui appliquer les critères théologiques, qui nous rendent compte du non accomplissement des prophéties.

— Dom Bosco aurait dit : “ Quatre cents jours après le mois des fleurs qui aura deux pleines lunes, la révolution sera proclamée en Italie. Deux cents jours après, le pape sera obligé de quitter Rome et restera errant pendant deux cents jours ; puis il reviendra dans sa capitale et chantera à Saint-Pierre le *Te Deum* de la délivrance. ” Le mois des fleurs est évidemment le mois de mai, et le mois de mai qui aura deux lunes pleines est celui de mai 1912. Ce même phénomène astronomiques ne se renouvellera plus qu'en 1930 ou 1932. Les quatre cents jours devraient commencer du 27 mars au 27 avril 1911. Par conséquent on peut n'être pas éloigné de la réalisation de cette prophétie. Mais, pourra-t-on dire, rien n'empêche qu'il ne s'agisse d'un mois de mai plus éloigné. C'est juste, toutefois il y a une difficulté. Dom Bosco prit un jour à part un petit enfant qui fréquentait son oratoire et lui dit : “ Mon petit, tu seras prêtre, tu deviendras évêque, tu iras au loin et quand tu seras vieux et marcheras avec un bâton, tu viendras à Rome pour assister au triomphe de l'Église et à la clôture du Concile du Vatican. ” Cet enfant est maintenant Mgr Cagliero, archevêque de Sébaste, d'abord vicaire apostolique dans la Patagonie, puis actuellement délégué apostolique à Haïti. Il est vieux, ayant 74 ans, marche avec un bâton, et lui-même, qui raconte cette prophétie, ajoute : “ Il faut que les événements se précipitent, car à mon âge, je ne puis attendre le mois des fleurs aux deux lunes pleines qui aura lieu en 1932. ” L'argument n'est point apodictique, car au fond cet archevêque aurait alors 94 ans, et bien que ce ne soit pas ordi-

naire, rien ne nous interdit de croire que ce prélat n'atteigne cet âge.

— Si nous examinons la prophétie en elle-même, il y a bien une note qui ne s'accorde pas avec les prévisions actuelles. On s' imagine difficilement le Souverain-Pontife ne partant pas aux premiers jours de la révolution, et attendant deux cents jours pour mettre sa vie en sûreté. On y répond en citant l'exemple de Pie IX qui n'a cédé à la révolution romaine qu'un certain temps après que les événements se fussent dessinés d'une façon qui laissait prévoir un dénouement fatal.

Enfin, voilà la prophétie. Et si j'en ai parlé, c'est uniquement pour en prendre acte. Si elle ne se réalise pas, on ne sera quitte pour dire que dans ces matières on est toujours soumis à un aléa. Si au contraire elle se vérifiait, il faudrait l'admettre comme un nouveau document constatant la sainteté de vie du serviteur de Dieu et la preuve de ses relations intimes et étroites avec le Seigneur.

— En tout cas, vraies ou fausses, les prophéties nous servent toujours pour nous purifier davantage et clamer au Seigneur qu'il ait pitié de son Eglise et de son Vicaire. Ce sera un résultat qui ne sera jamais perdu. D'ailleurs il ne faut pas mépriser les prophéties, mais les éprouver comme dit l'Ecriture. En 1872 la grave *Civiltà Cattolica* faisait dans son numéro de janvier et de mars un article très long et très documenté sur les *prophéties futures* : *vaticinii futuri* et y citait un certain nombre des prophéties de Dom Bosco. Que cet article me serve d'excuse auprès des lecteurs de la *Semaine religieuse* de Montréal.

DON ALESSANDRO.

A Messieu
katchewan
roisse

Messieurs

Je crois

norable A.

dresser au

taterez que

étrangère

faire ensei

voudront. I

langues étr

ve que not

country, ma

Veuillez

dévouement

A Sa Grand

Arch

Monseigneur

J'ai reçu

sujet de l'er

katchewan.

L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS DANS LA SASKATCHEWAN

Archevêque de Saint-Boniface, 17 mars 1910.

A Messieurs les curés du clergé régulier et séculier de la Saskatchewan, diocèse de Saint-Boniface, qui ont dans leur paroisse des écoles franco-anglaises.

Messieurs ou Révérends Pères,

Je crois devoir vous envoyer une copie de la lettre que l'honorable A. Turgeon, procureur-général à Régina, vient de m'adresser au sujet de l'enseignement du français. Vous y constaterez que le français n'est pas considéré comme une langue étrangère et qu'il dépend de vos commissaires d'écoles de le faire enseigner, s'ils le veulent et aussi longtemps qu'ils le voudront. La restriction d'une demi-heure ne concerne que les langues étrangères à l'anglais et au français. Tout ceci prouve que notre pays n'est pas seulement *an english speaking country*, mais aussi *a french speaking country*.

Veillez croire, chers Messieurs ou chers Pères, à tout mon dévouement en Notre-Seigneur et Marie-Immaculée.

+ ADELARD, O. M. I.,
Archevêque de Saint-Boniface.

* * *

Régina, le 16 mars 1910.

A Sa Grandeur Mgr Langevin, o. m. i.,
Archevêque de Saint-Boniface,
Saint-Boniface, Man.

Monseigneur,

J'ai reçu il y a quelques jours votre lettre du 11 mars au sujet de l'enseignement du français dans les écoles de la Saskatchewan. Voici l'interprétation de la loi à ce sujet.

La Clause 136 de l'Ordonnance des Ecoles se divise en deux parties bien différentes. La première partie a trait à l'enseignement d'un cours élémentaire en français. Cet enseignement est autorisé par les syndics de l'arrondissement et n'est pas sujet aux règlements du Département de l'Instruction Publique. Cet enseignement est donné ordinairement par l'instituteur de l'école. La seconde partie de la clause donne aux syndics le pouvoir d'employer une personne compétente pour enseigner une langue autre que la langue anglaise. Cette *personne compétente* n'est pas l'instituteur ordinaire, et cet enseignement ne peut être donné que conformément aux règlements du Département de l'Instruction Publique.

Je vous envoie par le même courrier, avec quelques copies de l'Ordonnance des Ecoles en français, une copie des Règlements du Département. Vous trouverez à la page 9, clause 10 de ces règlements, ce qui concerne l'enseignement des langues étrangères. Cette clause 10 se rapporte entièrement à l'enseignement autorisé par la deuxième partie de la clause 136 de l'Ordonnance. Mais elle n'a rien à faire avec la première partie concernant l'enseignement d'un cours élémentaire en français.

D'après les renseignements que vous me fournissez les inspecteurs ont confondu évidemment les deux parties de la clause 136. Le Département de l'Instruction Publique a demandé à mon Département une interprétation légale de la loi qui a été donnée dans le sens de cette lettre. A l'avenir, avis sera donné aux inspecteurs sur le sens et la portée de ces règlements.

Veuillez me croire, Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

A. TURGEON.

Note. —

les lois de l' et il ne tien plus large p aussi la dis tre la langu Le français Les lois féd néanmoins c langages off valoir dans



EAU
Pr
tol

çait aussi le dont la prés Mgr Lauri haute et son Mais sitôt qu enseignait, e la partie des

Mgr Lauri La vénérable à l'un de ses le pieux dési nos suffrages quons volonti nos confrères adressons à n

Note. — Comme le fait remarquer *Le Progrès* de Morinville, les lois de l'Alberta sont identiques à celles de la Saskatchewan et il ne tient qu'à nos compatriotes albertains de réclamer une plus large place au français dans leurs écoles. On remarquera aussi la distinction qu'établit cette consultation autorisée entre la langue française et les autres langues dites étrangères. Le français est de droit aussi officiel que l'anglais au Canada. Les lois fédérales de 1905, qui ont sacrifié tant de choses, ont néanmoins conservé dans l'école un vestige de cette dualité de langages officiels. Sachons nous servir de ce droit et le faire valoir dans l'occasion. *Les Cloches de Saint-Boniface.*

MGR LAURI

BEAUCOUP d'anciens élèves de Rome ont connu, à la Propagande, le professeur Lauri. Comme Mgr Sattoli, mort cardinal, le Père Checchi, dont on annonçait aussi le décès ces semaines dernières, et le Père Lépiciér, dont la présence au Congrès de Montréal a été si remarquable, Mgr Lauri était très aimé des Canadiens. Sa science très haute et son élocution rapide pouvaient dérouter un débutant. Mais sitôt qu'on s'était fait à lui, on l'appréciait vivement. Il enseignait, et il enseigne encore je crois dans la dogmatique la partie des sacrements.

Mgr Lauri vient de perdre sa mère, qu'il aimait beaucoup. La vénérable dame est morte à Rome le 31 mars dernier. Or, à l'un de ses anciens élèves du Canada, Mgr Lauri a exprimé le pieux désir que nous nous unissions tous à lui pour offrir nos suffrages en faveur de sa chère défunte. Nous communiquons volontiers cette invitation à la prière commune, à tous nos confrères anciens élèves de Mgr Lauri. Et, de loin, nous adressons à notre ancien professeur nos meilleures sympathies.

LA JOURNÉE DE PIE X

A vie commence au Vatican à cinq heures et demie du matin. A ce moment précis, les cours se remplissent de gendarmes et de valets. Les *guardi di toco* et les *guardi palatini* ouvrent les portes, pendant que tinte la cloche de la chapelle Pauline; en quelques instants, les suisses ont renouvelé la garde de nuit, le poste de la porte de bronze et celui de l'antichambre, et le Vatican a pris sa physionomie habituelle.

A six heures précises, di Castro, le valet de chambre de Sa Sainteté, pénètre dans la chambre du pape, qui est au troisième étage; il trouve toujours Sa Sainteté debout et lui aide à achever sa toilette, puis, il sert la messe, que le Pontife célèbre dans un oratoire privé attenant à sa chambre.

Sauf d'assez nombreuses exceptions, personne n'assiste à cette messe, qui dure longtemps.

Aussitôt après l'oraison qui suit le saint sacrifice, le Pontife rentre dans sa chambre où il trouve une tasse de café au lait. A huit heures, il entre dans son cabinet de travail, où l'attendent ses deux secrétaires, Mgr Pescini et Mgr Bressan. Tous deux logent près de la chambre du pape.

De huit à neuf heures et demie, Pie X assiste au dépouillement de sa correspondance et se fait informer des événements du jour, qu'il commente avec des explications remplies d'humour.

A neuf heures et demie, le pape quitte ses secrétaires et, seul descend par un escalier dérobé, au second étage, où le cardinal Merry del Val l'attend dans la bibliothèque. Jusqu'à onze heures, le Souverain-Pontife reste en conférence avec son ministre, et personne n'est admis en tiers. S'il y a quelques notes à prendre, quelques lettres à faire d'urgence, c'est le

secrétaire
et le card
quer les
Pie X lui-
ministre agi

A onze
dome, pén
les ordres
sonnages
le mot pla
qui cumulu
majordome

A onze
Tronetto, a
cour, tandi
gardes nob
dientes de
raux d'ord
puis les au

Tous se p
s'intéresse
me facilité
point avec

A une heu
un mot grac
dre son repa

(1) Dans le
Demartigny,
des deux cam
York) qui acc
a passé quato
service d'hon
qu'il écrivait
tions qui se r

secrétaire d'Etat lui-même qui tient la plume. Le pape décide et le cardinal obéit en serviteur dévoué et fidèle. Donc critiquer les actes du secrétaire d'Etat, c'est critiquer ceux de Pie X lui-même, puisque c'est lui seul qui commande si le ministre agit.

A onze heures, le cardinal se retire et Mgr Bisleti, le majordome, pénètre à son tour dans la bibliothèque. Il vient prendre les ordres de Sa Sainteté pour les audiences et signaler les personnages qui demandent à être reçus. Mgr Bisleti a souvent le mot plaisant et Pie X prend plaisir à causer avec ce prélat qui cumule les fonctions de maître de chambre avec celles de majordome.

A onze heures et demie, le pape s'avance vers la salle du *Tronetto*, accompagné de deux camériers secrets en costume de cour, tandis que dans le salon d'attente se tient l'exempt des gardes nobles en grand uniforme. Alors, commencent les audiences de curie, prélats, secrétaires de congrégations, généraux d'ordre. Viennent ensuite les personnages reçus seuls, puis les audiences collectives.

Tous se prosternent, le pape les relève, leur parle avec bonté, s'intéresse à tous, donne sa main à baiser. Pie X a une extrême facilité d'élocution, il répond à tous les discours point par point avec à propos et sans jamais se reprendre ou hésiter.

A une heure, le Pontife congédie son service d'honneur, avec un mot gracieux pour le camérier de service, et remonte prendre son repas (1). La salle à manger privée est d'une simplicité

(1) Dans les derniers jours de décembre 1910, M. Charles Lemoyne Demartigny, qui fut, au Congrès Eucharistique de Montréal, l'un des deux camériers de cape et d'épée (l'autre était M. Kelly de New York) qui accompagnèrent partout en grand costume le légat papal, a passé quatorze jours au Vatican, et a rempli auprès de Pie X le service d'honneur que comportent ses fonctions. Dans une lettre qu'il écrivait à sa vénérable mère, il donnait à peu près les descriptions qui se retrouvent ici.

monacale, il n'y a même pas de tapis. Le repas, composé de plats vénitiens, est servi pour trois. L'étiquette veut que le pape mange seul, mais Pie X s'insurgea dès le premier jour et déclara que cela lui était impossible. On tourna la difficulté : le pape est servi à une table isolée, mais à droite et à gauche Mgr Bressan et Mgr Pescini mangent à de petites tables, et le protocole est sauvé. Aux jours de fêtes, le pape dîne avec ses soeurs et sa nièce qui habitent place Saint-Pierre, au palais Rusticucci.

Après le repas, le pape ne fait pas sa sieste, il se repose en causant avec abandon avec Mgr Bressan, son secrétaire et son ami, qui ne l'a jamais quitté. Il descend ensuite au jardin pour lire son office en se promenant. De trois à six heures, le pape reçoit en audience secrète tous ceux qui ont des affaires graves à lui soumettre et qu'il écoute avec une patience et une bonté admirables.

Enfin à six heures, c'est au tour de Mgr Mazollini d'être admis. Cela, c'est le moment le plus fastidieux de la journée de Sa Sainteté. Il lui faut, en effet, s'occuper longtemps de comptes, de finances avec son économiste, et ce n'est pas une petite affaire pour Pie X qui a toujours eu horreur de l'argent. Lorsque le pape était roi, il avait un budget de quatre millions pour l'exercice de son pouvoir spirituel qui s'étend à l'univers. Depuis la prise de Rome, le Saint-Père doit faire face aux dépenses de chaque année avec ses propres ressources et les aumônes des fidèles.

A sept heures, dans la chapelle Pauline, a lieu la bénédiction du Saint-Sacrement à laquelle le pape assiste avec toute sa cour. A huit heures, le Pontife revient à son cabinet de travail pour répondre lui-même à certaines lettres importantes. Son écriture est fine et ronde sans aucune rature. Sa Sainteté use d'un papier très fin et sans entête portant l'effigie papale dans le filigrane.

A neuf
deux œuf
ments, et
fenêtres
Pasteur :

LE V
éc
lettre de
Albini, pr
Pie X ven
tous les q

Le but
confession
sous une
ecclésiasti

La volo
actes laiss
à cette vo
leur catho
aller se ne
siennel. S

ou pratiq
Dans le ca

Pour la
congrès fé
à faire da
sont à-la t

A neuf heures et demie, le pape prend un très léger repas : deux œufs et une tasse de café. Puis, il rentre dans ses appartements, et souvent la lumière qui brille longtemps encore à ses fenêtres indique que la prière du Saint-Père se prolonge. Le Pasteur Souverain veille sur le monde endormi.

L'ORGANISATION CATHOLIQUE

LE Vatican vient de donner un nouveau statut à l'Union économique-sociale; ce statut a été accompagné d'une lettre de S. E. le cardinal Merry del Val au comte Medolago Albini, président de l'Union, et il se ressent des tendances que Pie X veut faire prévaloir non seulement en Italie, mais dans tous les pays.

Le but de la mesure actuelle est d'*accentuer le caractère confessionnel des organisations catholiques* et de les mettre sous une dépendance plus immédiate de l'autorité suprême ecclésiastique.

La volonté du pape devient chaque jour plus manifeste. Ses actes laissent de moins en moins la possibilité de se soustraire à cette volonté. Les catholiques doivent afficher hardiment leur catholicisme, se soumettre à l'autorité religieuse et ne pas aller se noyer dans des organisations à caractère non confessionnel. Si ces organisations n'offrent aucune utilité morale ou pratique, il est inutile que les catholiques y prennent part. Dans le cas contraire, ils doivent s'organiser entre eux.

Pour la même raison, le Vatican n'a pas vu d'un bon oeil les congrès féministes italiens. Les femmes catholiques n'ont rien à faire dans des réunions de ce genre, même si les femmes qui sont à la tête du mouvement se prétendent catholiques.

INVENTEUR FRANCISCAIN

UN jeune religieux franciscain, concitoyen et émule de son confrère le P. Adriano, qui inventait naguère un appareil destiné à empêcher la collision des trains en marche, vient de faire breveter un transformateur applicable à la manoeuvre des voitures électriques. Cet appareil très simple a, paraît-il, l'avantage de supprimer plusieurs des inconvénients des appareils similaires et d'être d'un prix beaucoup moins élevé.

Ce religieux se nomme le P. Mario Bontempi. Il est âgé de 26 ans, et, après de bonnes études dans la province des Abruzzes dont il est originaire, il fut élève, au Collège Saint-Antoine, du fameux Père Placide Lemos, récemment nommé consultant de la Propagande.

Les religieux tiennent bien leur rang dans le mouvement scientifique contemporain, comme ils l'ont tenu d'ailleurs dans les âges passés.

APOSTOLAT DE LA PRIERE

Intention générale pour le mois de mai 1911,
approuvée et bénie par Pie X

LA RELIGION DANS L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

Offrande quotidienne pendant ce mois

Divin Coeur de **Jésus**, je vous offre, par le Coeur immaculé de **Marie**, les prières, les oeuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel. Je vous les offre, en particulier, pour que Dieu et la religion règnent partout dans l'école.

Résolution apostolique : Non seulement je prierai, mais aussi dans ma sphère d'action, je lutterai pour l'enseignement catholique et m'opposerai aux menées de nos réformateurs.